

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

- Le mot de l'adjointe
- Etat civil
- Extraits de comptes rendus du conseil municipal
- Au fil des dossiers
- Les associations
- Annexe : Travaux de la salle des Fêtes

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- **Lundi : 16h -18h30**
- **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 10h-12h**
- **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

- **Lundi 16h-18h** : Claudine COURT / André TARDY
- **Mardi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Mercredi 10h-12h** : Claudine COURT / Gisèle MELONI
- **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Vendredi 10h-12h** : Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

- **Mercredi** : 11h30-12h30
- **Vendredi** : 15h30-18h30
- **Samedi** : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- **Lundi** : 14h - 17h
- **Mardi au Samedi** : 10h - 12 h et 14h - 17h
- **Dimanche** : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Site de Loire Forez :

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjointe

Jeudi 1er septembre, 119 Boissetaires ont repris le chemin de l'école. Une nouvelle professeure des écoles, Caroline CELLE, à qui nous souhaitons la bienvenue, enseigne aux élèves de PS/MS avec Marie Anne QUINTEIRO, elle assure la décharge de Nathalie GUE-COTTIN, directrice de l'école qui s'occupe des CP/CE1.



Les classes de GS/CP sont assurées par Valérie GENEYTON, les CE2/CM1 par Edith JEANNON et Pierre-Henri MARTINEZ et les CM1/CM2 par Lionel BREJON et Pierre-Henri MARTINEZ.

Cette année encore les élèves bénéficieront gratuitement de 2 heures de TAP, ces heures sont gérées par l'association les CHAMBONS. Elle fait appel à des intervenants extérieurs et à des bénévoles qui ont déjà bien œuvrés l'année scolaire précédente et qui seront sollicités cette année à nouveau ... au nom de la municipalité, je tiens à les remercier une fois de plus pour leur disponibilité et leur dévouement.

De nombreux projets verront le jour prochainement :

- Le **volcanisme** : les 12, 13,14 octobre 2016 les élèves de CE2/CM1/CM2 profiteront des beaux paysages d'Auvergne en se rendant à Saint Nectaire.
- Le **jardin** : les GS/CP/CE1 continuent leur projet sur le site de l'école et travaillent sur l'alimentation, les légumes de saison.
- La **fête du livre à Montbrison**, en novembre : une occasion pour les élèves d'accueillir un auteur de littérature jeunesse, en collaboration avec la bibliothèque municipale.

Un programme déjà bien rempli, sans oublier les activités sportives et culturelles dispensées par nos associations. Bonne rentrée à tous.

Thérèse RICHARD



NAISSANCES

- Sincères félicitations aux parents de :
- Zoé CHABROL TISSOT, née le 1^{er} juin, 39, rue de la Terrasse
 - Maël ARNAUD, né le 13 juillet, 3, chemin de la Roche
 - Lou GAGNAIRE, née le 11 août, 69, route de la Gare

MARIAGES

- Toutes nos félicitations à :
- Christine GENEY et Jean-Philippe PRIMARD le 18 juin,
 - Julie VERAMESSE et Damien DELOLME le 27 août,
 - Marine BARDON et Vincent PILOT le 3 septembre,
 - Marine SABY et Bastien PETIT le 17 septembre.

La Commémoration de la Victoire du 11 novembre aura lieu à Boisset-lès-Montrond à 11heures.

Réunion du Conseil Municipal du 27 avril 2016

ATTRIBUTION DU MARCHÉ TERRAIN MULTISPORTS : la plateforme a été réalisée par l'entreprise Eiffage, l'enrobé sera fait début juin pour un montant de 10 846.20€ TTC. La Commission d'appel d'offres du 14 avril a étudié 6 offres concernant le terrain multisports. L'entreprise GPE de St Germain Laprade est retenue pour un montant de 24 500€ HT (13 voix pour et 1 abstention). Une rencontre est prévue avec le CJS afin de finaliser le projet. La pose de la structure aura lieu la 2^{ème} quinzaine de juin.

CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES : les voies à caractère de chemin représentent 11 193 m, les voies à caractère de rue 1 134 m et les places publiques 9 740 m².

DEVIS SIEL/CALF : DEPLACEMENT LAMPADAIRE PLACE DU LAVOIR : il est transféré parking de l'école et remplacé par un nouveau à LEDs. Le coût de l'opération s'élève à 1 600€, il sera pris sur notre enveloppe éclairage public/voirie de la CALF.

AFFECTATION DES SUBVENTIONS : CJS, Boule de la mare, comité des fêtes, football club, le brigadier d'or, club amitiés loisirs, sou des écoles, cantine, philclub collections, arts martiaux du forez : 300€ - gentiane et cookie : 150€ - anciens d'Algérie : 100€ - donateurs du sang : 80€ - sou des écoles : 10€ par enfant pour Noël (13 voix pour et 1 abstention). Attribution au Comité des Fêtes d'une aide exceptionnelle de 300€ pour l'animation « charrette/cheval et son conducteur ».

AVIS SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : la CALF passera au 1^{er} janvier 2017 de 45 à 88 communes en intégrant celles des communautés de communes du Pays d'Astrée, des Montagnes du Haut Forez et 14 du Pays de St Bonnet le Château. La population de Loire Forez passera de 80 000 à 106 000 habitants (12 voix pour et 2 abstentions).

INTERVENTION DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX : Michèle MARAS et Sylvain DARDOULLIER, Conseillers Départementaux de notre canton, présentent au conseil les divers domaines où peut intervenir le Département : le social, l'aide aux communes dans leurs projets...

QUESTIONS DIVERSES :

- Salle des fêtes : modifier le règlement intérieur pour interdire les feux d'artifice. Prévoir un limiteur de son.
- Envisager une pénalité de 150€ si intervention de la gendarmerie suite à plainte pour nuisances sonores.
- Pétanque des élus le 3 septembre.
- Forum des associations le 3 septembre à la salle des sports avec l'inauguration du city stade.
- Fête patronale : la commune s'est engagée à mettre un portail au nouveau cimetière et un WC en service.
- Le règlement intérieur sera remis aux agents la semaine prochaine avec les modifications demandées.
- Vide-grenier: autorisation d'utiliser la cantine et la cour de l'école pour des stands, mais sans véhicules.
- Kermesse prévue le 10 juin à l'école.
- Fête des TAP : « Les Chambons » demandent l'aide d'un agent communal pour l'installation du podium prêté par l'Hôpital le Grand.
- Mode doux (cheminement des Fauvettes) : le devis COLAS s'élève à 7 296€ TTC, les travaux sont prévus à partir du 9 mai.
- Dégradations : remplacement du coffret du compteur électrique de la salle des fêtes par EDF.
- Association « Les Chambons » : prévoir la modification des statuts car un élu municipal ne doit pas faire partie du bureau de l'association.

Réunion du Conseil Municipal du 6 juin 2016

SERVITUDE DE PASSAGE BOULE DE LA MARE : la parcelle AE59 ayant été vendue et divisée, l'acquéreur demande l'autorisation d'entrer par la parcelle privée de la commune. Le Conseil refuse (7 voix contre, 2 abstentions, 2 pour et 1 personne ne souhaite pas participer au vote).

CHOIX D'ENTREPRISES POUR TRAVAUX SALLE DES FETES : l'aménagement de la cuisine est prévu au budget 2016. Des devis ont été demandés à des maîtres d'œuvres. Le cabinet PEG a été retenu pour un montant HT des travaux, maîtrise d'œuvre comprise de 16 270€. Le devis de Mag et Pro pour l'électroménager est de 11 400€, prévoir 1 100€ HT pour le chauffe-eau. Concernant le remplacement des huisseries côté sud 3 devis sont à l'étude.

ORIENTATION VOIRIE 2016/2017 : l'état des lieux des voiries communautaires de notre commune réalisé par Loire Forez, est relativement bon. La capacité d'investissement annuelle est de 35 000€. Pour 2016, le conseil retient le chemin des Murettes comme première voie à entretenir. Comme convenu lors de la rencontre avec les agriculteurs, 2 chemins ruraux seront aussi refaits : les chemins de Seyves et des Champs Blancs. Les travaux de fauchage ont été faits conformément au plan de Loire Forez. Pour 2017, sont prévus, l'impasse de Goué, et éventuellement l'aménagement de la cour de la bibliothèque. Un miroir a été installé à l'embranchement du chemin des Piorons et de la Dame. Un balayage du village sera effectué le 23 juin par l'entreprise Condamain.

QUESTIONS DIVERSES :

- La fête du village aura lieu les 24, 25 et 26 juin 2016. L'ancien WC public sera remis en état, le portail du nouveau cimetière a été posé. La subvention pour la calèche a été versée et le feu d'artifice commandé. Prévoir un courrier aux forains pour les raccordements électriques.
- Electricité : les compteurs LINCKY seront installés sur la commune en 2020.
- La modification simplifiée du PLU est en cours d'élaboration par les services de Loire Forez qui en a la compétence ; elle concerne des changements sur des erreurs matérielles sur le zonage pour quelques parcelles (terrain de FBI, parcelle chemin de la Dame).
- Réunion PLUi économie jeudi 9 juin.
- Alimentation électrique du 3^{ème} poulailler : le SIEL rencontre des difficultés pour effectuer ce raccordement.
- Lotissement les Fauvettes : les finitions devraient être terminées avant les vacances.
- Le city stade est prévu fin juin.
- Loire Forez : par arrêté préfectoral le périmètre de la communauté d'agglomération va changer au 1^{er} janvier /2017, passant de 45 à 88 communes représentées par 130 conseillers communautaires. Des groupes de travail sont mis en place pour préparer la nouvelle agglomération. Mme le Maire, Claudine COURT, vice présidente à Loire Forez, co-anime le groupe Habitat et Planification.
- Les droits de mutation (taxes perçues sur chaque vente immobilière) s'élèvent à 13 541.92€ pour 2015.
- Orientation d'Aménagement et de Programmation N°4 du PLU : une demande a été faite pour de nombreuses constructions, l'OAP prévoit 4 constructions, après vérification auprès du service ADS, nous pourrions en autoriser de 3 à 5 maximum.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

TRANSPORT « TIL »

De profondes modifications sont entrées en vigueur depuis le 28 août, entre autres, les destinations et les horaires des départs : Ligne 101 départ Feurs, arrivée Andrézieux au lieu de Châteauneuf puis correspondances pour Châteauneuf ou Bellevue. Pour plus d'informations, consulter le site du TIL.

INFORMATION

projet d'une conciergerie à Boisset-lès-Montrond "votre avis nous intéresse" !

Sur les 500 questionnaires joints au dernier bulletin, 56 ont été retournés à la mairie, résultats :

Seriez-vous intéressé par ce projet ?

Oui : 50 Non : 6

À suivre

INAUGURATION DU CITYSTADE

Monsieur le Sous-Préfet aux champs...au sport dirait aujourd'hui Alphonse Daudet.

Le 03 septembre, le soleil était au rendez-vous, et les notables aussi !



Ainsi le Sous-Préfet, Mme la Sénatrice, le Conseiller Départemental, le président et un vice-président de la CALF, les maires de Montrond les Bains, Craitilleux, Unias, l'Hôpital le Grand, Mme le Maire de Boisset et son conseil municipaln'ont pu

résister au plaisir de mettre – ou plutôt d'essayer de mettre – des paniers de basket et des buts dans les cages de foot !

Les enfants ont avantagusement pris la relève !



Mme le Maire a rappelé le montant de la réalisation : 56 965€ et les participations du CJS (20 000€), de l'État (9 015€) et de Mme la Sénatrice (5 221€).

Nous devons cette belle réalisation aux entreprises Eiffage pour le revêtement de sol et Game Play Enjoy pour la structure.

Ginette Kanou a rappelé l'historique du projet, en insistant sur la responsabilisation des jeunes boissetaires, enchantés d'avoir un si beau terrain de jeu !

Cette inauguration a eu lieu lors du forum des associations.

LA GESTION DU CIMETIÈRE

La période de la Toussaint est généralement celle pendant laquelle les familles se rendent auprès de leurs défunts pour leur rendre hommage, et bien souvent pour entretenir les sépultures.

C'est également un moment opportun pour alerter sur les procédures de reprises de sépultures, il est nécessaire de libérer des espaces pour

permettre de nouvelles inhumations.

Pour cela il sera établi un état des lieux des concessions en état d'abandon, non renouvelées ou arrivées à échéance.

Un arrêté du maire en fixera la liste, il sera affiché à l'entrée de l'actuel cimetière 8 jours avant la Toussaint.

A partir de cette date et après 2 années complètes, la procédure de reprise de la concession sera engagée.

Il faut noter qu'un abandon manifeste ou qu'un défaut d'entretien est un motif de reprise, y compris pour les concessions perpétuelles.

RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent



se faire recenser à la mairie de leur domicile ou par internet (service en ligne accessible avec un compte personnel service-public.fr), ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La mairie (ou le consulat) remettra alors une attestation de recensement.

Les données issues du recensement permettront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

LISTES électorales

Si vous souhaitez voter en 2017, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire : les présidentielles 23 avril et 7 mai ; les législatives 11 et 18 juin.

FEUX D'ARTIFICES PRIVÉS

La mairie a déploré de nombreuses plaintes relatives aux nuisances que les artificiers amateurs font subir à leur voisinage. Nous rappelons que la réglementation autorise le tir de feux d'artifices sous certaines conditions :

- respecter le voisinage sous peine de s'exposer à des plaintes pour nuisances sonores,
- prendre garde aux conditions météorologiques : de nombreux incendies sont imputables au vent qui entraîne des débris enflammés... parfois chez les voisins !



COÛT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA COMMUNE

Les bâtiments municipaux sont dotés de poubelles d'ordures ménagères et de tri sélectif. Contrairement aux poubelles des particuliers, la taxe sur les ordures ménagères est calculée sur les volumes (0,15€ pour le tri sélectif et 0,39€ pour les ordures ménagères) soit un coût annuel pour la commune de 3 854€.



La mairie va réduire le nombre de ces poubelles, elle demande que les particuliers cessent de les utiliser à des fins personnelles, cela permettra d'en diminuer le coût pour la collectivité.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES : APPEL AUX BÉNÉVOLES DU VILLAGE ET AUX MEMBRES DES ASSOCIATIONS pour la réfection de la peinture des 2 salles et du hall d'entrée.

Les travaux se dérouleront en novembre, la salle sera fermée du lundi 31 octobre au vendredi 2 décembre 2016.

Travaux réalisés par les entreprises :

- changement des boiseries de la façade sud de la salle,
- isolation du plafond de la scène,
- mise en place d'un limiteur sonore automatique,
- réfection complète de la cuisine.

Travaux à réaliser par les bénévoles :

On profite de la fermeture de la salle pour donner un coup de

rafraîchissement aux murs des deux salles et du hall d'entrée ; c'est pourquoi, la municipalité fait appel aux bénévoles du village et aux membres des associations pour ces travaux de peinture.

La municipalité prend en charge l'achat des matières premières, la location du matériel nécessaire et « l'intendance » pour réaliser ces travaux dans une ambiance conviviale.

Ces travaux se dérouleront sur deux week-ends de novembre pour ne pas gêner les artisans :

- vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 pour le lavage, la protection et le début des travaux de peinture.
- samedi 19 et dimanche 20 pour la finition de la peinture.

La durée des travaux dépendra de la disponibilité et du nombre de volontaires...

LES ASSOCIATIONS

LE PHILA CLUB COLLECTIONS organise son EXPOSITION et BOURSE D'ECHANGE MULTI COLLECTIONS

Dimanche 30 Octobre 2016 de 9h à 17h à la salle des Fêtes

THÈME particulier : "LA NAVIGATION« .

Inscription pour réservation des places aux personnes désirant déballer :

- au 06 85 25 92 67 ou email yvespileyre@orange.fr
- au 06 44 88 46 04 ou email eliane.madaire@orange.fr

Ouvert à tous les collectionneurs (timbres, cartes postales, muselets, fèves, monnaies, bibelots...). ENTRÉE GRATUITE.

CLUB AMITIÉS LOISIRS

Activités à venir :

- mardi 18 octobre : anniversaire des adhérents nés en 6 (9 concernés),
- mardi 9 novembre repas au Cerizet chez Nicole
- mardi 22 novembre repas à l'Aubergine à St Laurent la Conche.

Les modalités et les inscriptions seront définies au fur et à mesure

Attention ! Novembre 2016 : **Fermeture du Club** pour cause de travaux importants à la salle des Fêtes.

LE SOU DES ÉCOLES vous fait part de ses 2 premières manifestations pour cette nouvelle année scolaire :

- samedi 22 octobre vente de brioches à domicile au sein du village, nous espérons avoir un accueil aussi chaleureux que l'année dernière par la population boissetaire pour nos élèves de CM1/CM2,
- samedi 3 décembre concours de belote à la salle des fêtes.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre, à la salle des sports, plusieurs centaines de visiteurs se sont rendus sur les stands des associations du village.



De nombreuses démonstrations, la buvette et la restauration sur place ont animé cette manifestation. Le tirage de la tombola, dotée de nombreux lots remis par des commerçants, a clôturé cette belle journée.

CANTINE

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 24 juin dernier, un nouveau bureau a été élu :

- président : Geoffrey Arnaud assurera la présidence
- secrétariat et trésorerie : Hilda Arnaud et Marie Charrier.

Les membres de l'ancien bureau restent momentanément présents pour assurer une bonne transition avec la nouvelle équipe.

Nouveauté : Monique MONTEL, personnel municipal de cantine bénéficie d'un téléphone portable professionnel (07 69 48 40 21). Vous pouvez la

contacter par SMS uniquement pour la gestion des tickets de cantine (modifications ou annulations de ticket).

Quelques rappels :

- Les tickets dûment remplis doivent impérativement être remis dans la boîte à tickets de la classe de votre enfant le vendredi matin dès l'entrée en classe et pour tous les repas de la semaine suivante.
- Le repas peut être annulé, le jour même avant 9 heures et uniquement en cas d'absence médicale justifiée, auprès du personnel municipal de cantine directement ou par SMS au numéro indiqué ci-dessus.
- Pour les inscriptions régulières et en cas de convenance personnelle, il est possible d'annuler le repas 48 h ouvrés à l'avance en prévenant le personnel municipal de cantine.
- Aucune demande de modification ou d'annulation de tickets envoyée par mail à l'Association Cantine ne sera prise en compte car le suivi des tickets et les commandes au prestataire sont assurés par le personnel municipal de cantine.

N'hésitez pas à visiter notre site internet (<http://associationcantine.e-monsite.com>) où vous pourrez trouver toutes les informations et documents relatifs à l'association (règlement intérieur, planche de tickets, ...) ainsi que les menus proposés aux enfants.

BONNE RENTRÉE À TOUS !

CLUB JEUNESSE ET SPORTS

Activités proposées et personnes à contacter :

- Basket : jours et horaires selon les tranches d'âge, de 4 ans aux adultes. Un programme plus complet est affiché à la salle des sports.

Fabien : 06 37 78 33 79

- Body fitness, step : lundi de 18h45 à 19h45 et de 20h00 à 21h00

- Gym douce : jeudi de 17h45 à 18h45,

- Renforcement musculaire : jeudi de 18h45 à 19h45

- Body sculpt : jeudi de 20h00 à 21h00

Arlette : 04 77 54 81 97

- Volley loisirs : lundi à 20h30.

Thierry : 04 77 54 85 39

- Chorale : mardi à 20h30 (salle des fêtes).

Thierry : 04 77 54 85 39

- Tennis initiation : samedi de 11h00 à 12h00.

Michel : 04 77 54 81 97

- Guitare initiation : mercredi à 18h30 (salle des fêtes).

Michel : 04 77 54 81 97

- Poker (Hold Em) : vendredi à 21h00 (une fois par mois, salle des fêtes).

Guy : 04 77 54 52 34

- Badminton : mardi et vendredi à 20h30.

Magali : 06 24 97 62 43